

Sommaire

Les collections

Archives anciennes - le Moyen Age

An 779, charte de l'abbaye de Lagrasse

Service culturel du Conseil général de l'Aude, la Direction des Archives départementales a pour vocation première d'assurer la préservation du patrimoine écrit du département et sa communication au public.

Lettres patentes de Philippe III le Hardi (parchemin, 1274)

Ses collections constituées de plus de 17kms de documents témoignent de la longue histoire des pays d'Aude depuis le 8^e siècle jusqu'à la période la plus contemporaine. .

Evangélaire de l'église Saint-Nazaire de Carcassonne (registre en parchemin , fin XIII^e siècle)

Le document le plus ancien conservé à Carcassonne date de l'an 779. C'est la charte de l'abbaye de Lagrasse sur laquelle est apposé le monogramme de Charlemagne.

Testament de Béatrix d'Arborée, vicomtesse de Narbonne (parchemin , 1377)

Beaucoup d'autres pièces d'une valeur inestimable enrichissent ce patrimoine tel le testament de Béatrix d'Arborée, vicomtesse de Narbonne, un rouleau de parchemin de 1377, l'évangélaire de l'église Saint-Nazaire datant de la fin du XIII^e siècle.

Archives anciennes – Epoque moderne

Estimes du lieu de Pexiora (registre papier, 1588)

Ce sont aussi des documents plus proches de nous dans le temps tel le beau manuscrit que Jean Bringer rédige en 1944 sous son nom de résistant Myriel aux fins de lancer une opération contre les Allemands dans les Corbières. .

Planches du Nouveau recueil d'ostéologie et myologie dessiné d'après nature par Jacques Gamelin (1779)

Période révolutionnaire – La Révolution

Fondées peu après la Révolution française les Archives départementales réunissent les documents détenus par les institutions d'Ancien Régime et ceux confisqués aux établissements religieux et aux émigrés.

Cahiers de doléances (1789)

Elles sont un héritage culturel de première importance que chaque génération se doit de transmettre aux suivantes.

Archives modernes - De 1800 à 1940

Diplôme octroyant le titre de baron d'Empire au général Sicard (1810)

Celui-ci d'ailleurs ne cesse de croître. Les administrations et les organismes exerçant une mission de service public tel que Préfecture, Conseil général, services fiscaux, tribunaux, notaires ont l'obligation de verser aux Archives les documents qu'ils produisent.

Esquisses de Viollet-le-Duc

Photographies de la Cité - Viollet-le-Duc - restauration de la Cité de Carcassonne (1844-1879)

Fonds photographique de l'abbé Verguet (1860-1914)

Chaque année trois à quatre cents mètres linéaires de documents viennent ainsi s'ajouter aux collections déjà constituées. Il faut alors les trier, les classer et en dresser l'inventaire avant de les mettre à disposition des demandeurs.

Affiches de la révolte des viticulteurs (1907)

Télégramme de mobilisation du 1^{er} août 1914

Qu'il s'agisse de chartiers médiévaux, de terriers ou de compoix, de minutes notariales, de matrices cadastrales, de photographies ou tout simplement de lettres dactylographiées dont sont composés les dossiers contemporains, ces multitudes de documents d'archives sont un matériau irremplaçable pour appréhender l'histoire et construire notre mémoire collective.

Affiches pour les emprunts de la Défense nationale (1914-1918)

Affiches pour les emprunts de la Défense nationale (1914-1918)

Albert Sarraut, homme politique (1872-1962), archives privées

Qu'elles proviennent des fonds d'archives publiques, des papiers privés d'hommes politiques tel, par exemple, Albert Sarraut, ou des collections photographiques comme celle de l'abbé Verguet, chaque pièce a valeur de témoignage et véhicule sa part d'histoire.

Spécimens de faux papiers, contrefaçons de la fabrique de Lyon (1943-1944)

Photographies du hameau de l'Escale (Puivert) après la destruction par les Allemands (été 1944)

Lettre de Jean Bringer, "Myriel", donnant son accord pour une action de la Résistance (juillet 1943)

Liasses d'archives, CD-ROM

Rôle des Archives départementales

La mission de la Direction des Archives départementales se décline en trois activités. Elle collecte et classe les documents, les conserve et les communique.

Collecter, classer, conserver, communiquer

Son rôle consiste à recueillir les documents d'archives publiques ; d'autres parviennent sous forme de dons, dépôts ou d'achats. Ce sont des archives privées : papiers d'hommes politiques, archives d'entreprises, d'associations et des documents familiaux. Les délais de communicabilité des archives sont fixés par la loi : certaines catégories de documents sont librement consultables dès leur rédaction ; d'autres ne peuvent être communiqués qu'au terme de délais plus longs notamment lorsqu'ils mettent en cause la vie privée des personnes ou lorsqu'ils intéressent la sûreté de l'Etat et la défense nationale. Les documents collectés sont ensuite triés, classés et inventoriés. Au cours de ces opérations délicates chaque document reçoit une cote, combinaison de lettres et de chiffres permettant l'identification des documents dans les magasins de stockage. Pour transmettre cette mémoire aux générations suivantes il faut pouvoir la conserver parfaitement et en garantir l'intégrité. Afin d'éviter des manipulations souvent dommageables les plus précieux sont numérisés. Suivant leurs formats ils sont conservés à plat, en rouleaux ou sur des rayonnages métalliques. Les documents les plus récents ne sont pas forcément les plus faciles à conserver. Ils ont tendance à se dégrader rapidement du fait de la volatilité des encres et de l'acidité des papiers. Bien souvent il faut faire appel à des restaurateurs qualifiés pour permettre à ces écrits de résister au temps. Depuis la Révolution française les archives publiques sont accessibles à tous les citoyens et peuvent être librement consultées. Une fois inscrits sur simple présentation d'une pièce d'identité, les chercheurs accèdent à une grande salle de lecture. Un espace spécifique permet la consultation des inventaires. Les demandes de documents se font sur des postes informatiques ; les magasiniers peuvent alors rechercher dans les locaux de stockage les documents à communiquer. Trente-quatre places sont réservées à la consultation des originaux. Quant aux microfilms et aux documents numérisés, ils sont mis à la disposition des usagers sur des postes spécialement adaptés. Les Archives départementales de l'Aude remplissent aussi une mission éducative et culturelle notamment par l'animation d'ateliers pédagogiques qui ont pour but de familiariser les jeunes avec l'utilisation des archives. De plus elles organisent régulièrement des expositions à l'intention du public le plus large.

Le bâtiment des Archives départementales

Bâtiment des Archives – Architecture

Situé à Carcassonne, sur le plateau de Grazailles, à proximité du Conseil général de l'Aude, le bâtiment des Archives départementales offre la silhouette pure d'un quadrilatère de soixante mètres de côté.

Vue sud du bâtiment des Archives - entrée du public

Les espaces intérieurs du bâtiment sont répartis selon la triple logique de sa vocation afin de transmettre ce patrimoine aux générations futures et de le rendre accessible au public dans les meilleures conditions.

Schémas de répartition des espaces par fonction : classement, conservation, communication

Vue latérale ouest du bâtiment - accès aux garages

Les documents sont tout d'abord réceptionnés, triés et classés dans un espace de 180 m² puis pour cette fonction essentielle qu'est la conservation quelques 25 kms linéaires de rayonnages, répartis en vingt-deux magasins, sont disponibles.

La régulation de la température et de l'hygrométrie y est garantie par des aménagements et des équipements spécifiques tels que les revêtements extérieurs en bois composite, le filtrage de l'air et le système de régulation climatique perfectionnée.

Classement, conservation, communication - vue latérale est du bâtiment

Quant aux vastes espaces de communication à l'attention du public, ils ont été conçus pour susciter un sentiment de quiétude et favoriser la qualité de l'attention indispensable à la recherche. Grâce à sa grande baie vitrée ouvrant sur le nord, la salle de lecture bénéficie d'une vue splendide sur la Montagne Noire et d'une grande luminosité. Qu'il s'agisse du hall d'accueil, des locaux de recherche, des salles pédagogiques, les volumes de plain-pied destinés à l'accueil du public sont d'une grande accessibilité. Les matériaux choisis contribuent à renforcer l'impression générale de sérénité qui se dégage de ces lieux agréablement contrastés. Ce sont le béton armé pour la structure et l'enveloppe, la vêtue de bois composite pour les magasins de stockage, le grès de Carcassonne pour les parements intérieurs et extérieurs, le verre y est un élément clé du jeu architectural entre la lumière, les lignes, les volumes et la matière. Quelles que soient leurs finalités fonctionnelles ou esthétiques, tous les équipements ou aménagements des Archives départementales de l'Aude ont été

réalisées dans le respect des normes de conservation les plus strictes et pour le plus grand confort des usagers.